



L'IA en
éducation
C'est bien
ou pas?

* Des données et des bonnes pratiques

Les données sont une composante essentielle au bon fonctionnement de l'IA.

Les systèmes collectent et produisent des données à grande échelle et à grande vitesse. C'est un tourbillon dans lequel on peut se sentir dépassé et inquiet, avec raison.

Avons-nous le choix de partager, ou non, nos données? Quel est notre pouvoir d'agir? Quelles sont nos responsabilités?

Les données récoltées

Lorsque nous sommes sur Internet, les entreprises et leurs systèmes d'IA récoltent une multitude de données pour optimiser leurs performances.

Voici deux types de données collectées : les données d'observation et les données déclaratives.

Les données **d'observation**

Les données d'observation se génèrent automatiquement et sont collectées sans que nous en ayons nécessairement conscience, comme l'historique de navigation, le temps passé sur une publication, le nombre de clics sur un site, la géolocalisation, etc. Ce sont des traces de nos comportements qui sont collectées et entreposées dans des centres de données.

Les données d'observation représentent les plus collectées et les plus utilisées par les systèmes d'IA.



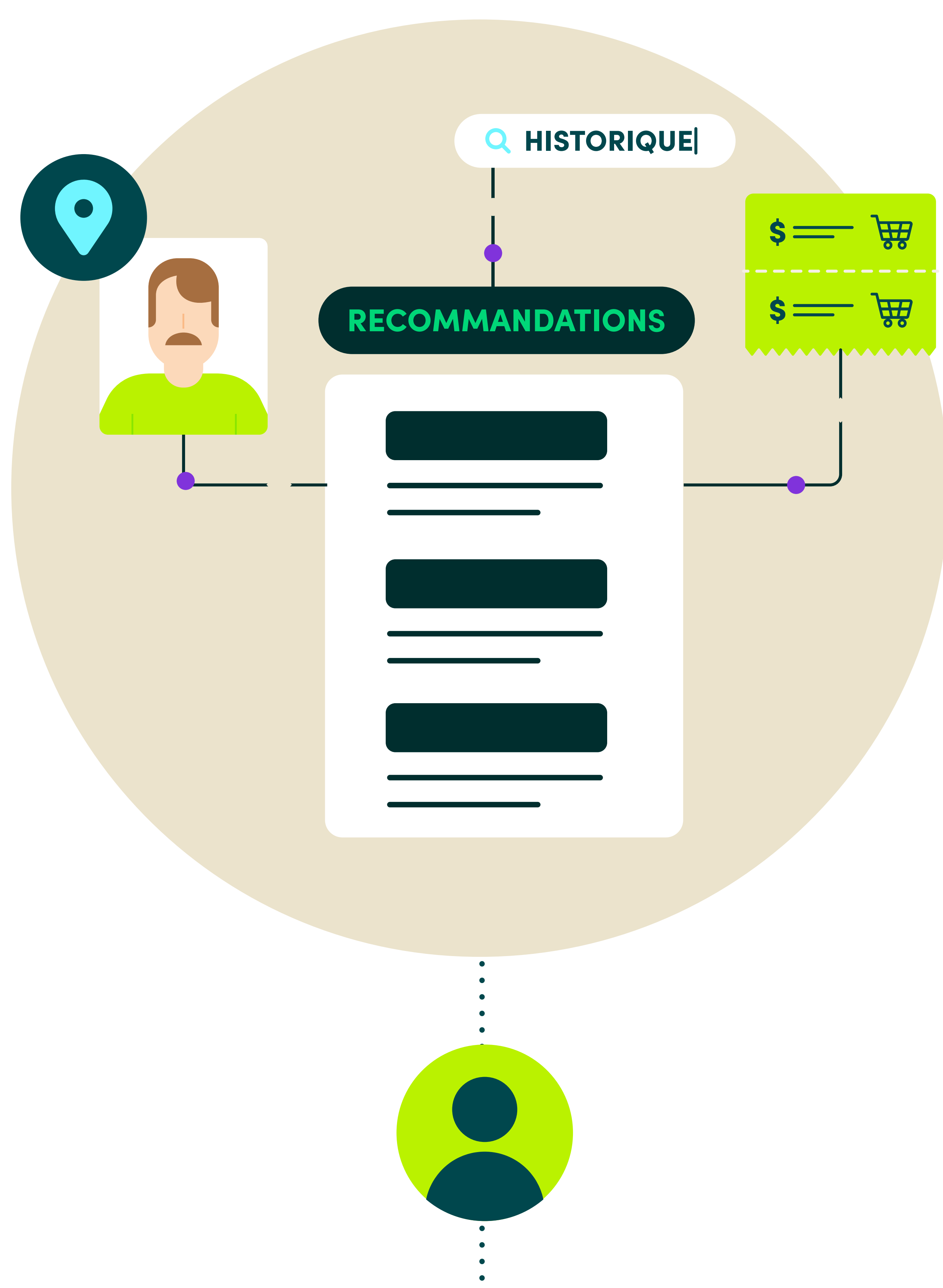
Les données **déclaratives**

Les données déclaratives représentent des données déposées volontairement et consciemment en ligne. Comme inscrire son courriel dans un formulaire ou déposer une photo sur un réseau social.

Les données déclaratives représentent une très petite partie des données personnelles utilisées par les systèmes d'IA.

Pourquoi collecter autant de données?

Il y a plusieurs raisons qui expliquent cette collecte massive de données.



Offrir une expérience personnalisée

La collecte de données permet d'offrir une expérience personnalisée aux utilisateurs, entre autres par des publicités ciblées. C'est pourquoi, après avoir visité des sites sur les automobiles, nous sommes susceptibles de voir apparaître plusieurs annonces de vente d'autos.



Mieux prédire certains besoins

Les données permettent aussi de concevoir des systèmes d'IA de plus en plus performants, capables de mieux prédire certains besoins. Des études montrent qu'à partir de ces informations, certains systèmes d'IA peuvent arriver à deviner nos croyances, nos préférences et certains traits de notre personnalité.



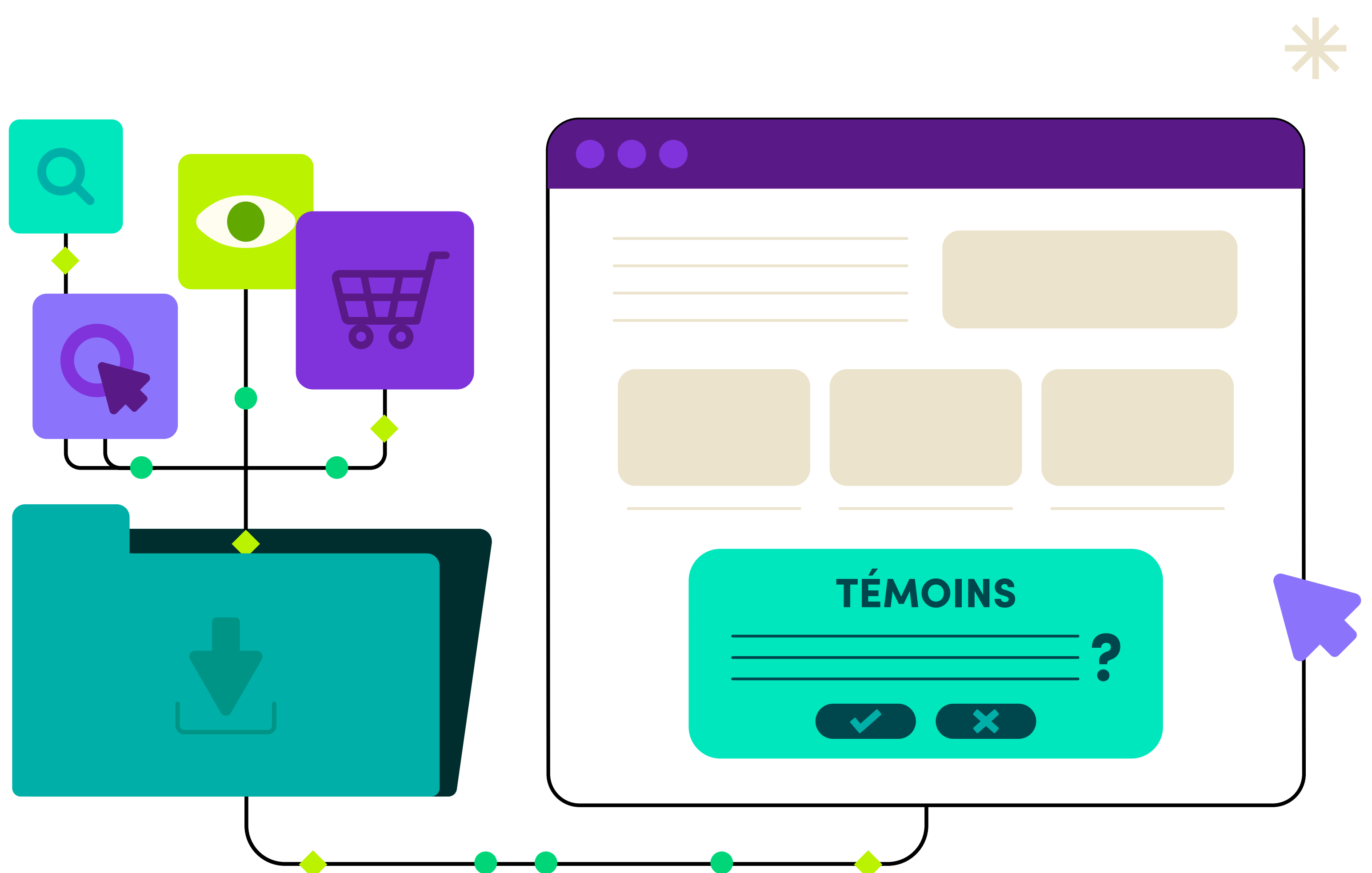
Vendre les données

Les données récoltées ont donc de la valeur et peuvent être vendues. C'est un élément utile à garder en tête lorsque nous téléchargeons une application gratuite. Rien n'est vraiment gratuit. Dans bien des cas, le revenu repose sur d'autres stratégies d'affaires, comme la vente des données des utilisateurs.

Comment limiter le partage de données?

Lorsque nous visitons une page Web, celle-ci dépose dans notre navigateur un témoin, aussi appelé un cookie. C'est un petit fichier qui garde en mémoire toutes les actions que nous faisons sur le site.

Certains témoins sont nécessaires pour le bon fonctionnement du site, comme pour mémoriser les contenus d'un panier d'achats. D'autres témoins sont facultatifs et visent principalement à faire de la publicité ciblée.



➤ Choisir des options locales

Les entreprises québécoises et canadiennes sont soumises à différentes réglementations qui encadrent la protection des renseignements personnels. Ce n'est pas le cas dans tous les pays.

➤ Donner son consentement, ou non!

La loi exige des sites qu'ils nous demandent notre consentement avant de déposer des témoins et de collecter nos données. Si un site ne sollicite pas notre consentement, c'est préoccupant.

➤ Prendre le temps de choisir

Un site conçu de manière responsable et transparente devrait nous permettre de choisir facilement quelles données nous acceptons de partager. En un ou deux clics, nous devrions pouvoir refuser en totalité ou en partie les témoins facultatifs.

Les données produites

Les systèmes d'IA utilisent beaucoup de données, mais elles en produisent aussi!

Tous les résultats des systèmes d'IA, comme les textes, les images et les vidéos, peuvent être publiés, partagés et diffusés.

Mais qui est l'auteur de ces publications?
Le système d'IA?



Risque de plagiat

Prendre l'entière responsabilité d'un texte produit par un système d'IA et le présenter comme étant le sien est une forme de plagiat, même si l'IA n'a pas de droits d'auteur sur ses réponses.

Il n'y a pas d'obligation légale formelle de citer un système d'IA, sauf si c'est exigé par son organisme scolaire.

C'est une question d'honnêteté intellectuelle et de transparence.

L'humain, le seul responsable

Les systèmes d'IA peuvent eux-mêmes faire du plagiat en reproduisant des formulations de sources existantes, et ce, sans le mentionner. Si nous recopions du plagiat de l'IA, c'est nous qui sommes en faute.



La responsabilité revient à l'être humain, et non à la machine, de vérifier les sources et de s'assurer de bien les citer.



**Des données
et des bonnes pratiques**

Capsule 04

Visionnez la vidéo!

Avec la participation financière de :

obvia

Québec